

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le seize décembre deux mille vingt-cinq à 19 heures 00, le Conseil municipal de la Commune de Feytiat s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de LAFAYE Laurent.

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
29	25	28
Date de la convocation : 10/12/2025		
Pour	Contre	Abstention
28	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Présents : LAFAYE Laurent, ROUSSEAU Gilbert, VERDEME Marylène, BALOT Nicolas, BODEN Marie-Claude, MIGNOT Jean-Marie, BATIER Jean-François, BARRIERE Danielle, DUGEAY Pascal, GERBAUD Alain, COULAUD Claudette, REYNAUD Christian, GOUVIER Eric (arrivé à 19h06), ROBERT Marie-José, ROUX Blanche, BOISSONNEAU Magali, GRANET Frédérique, ROUBERTIE Laure, NIOSSOBANTOU Dimitri, DUPUY-LEGRAND Céline, BOUTHINAUD Chantal, BUSSIÈRE Pascal, MORIN Julien, MARCOUL-SOULIE Bénédicte, NICOT Damien

Représentés : CHASSAIN Gaston représenté par LAFAYE Laurent, GOUDOUD Catherine représentée par BARRIERE Danielle, LEPETIT Martine représentée par ROUSSEAU Gilbert
Absents et Excusés : GABOUTY Delphine

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, GERBAUD Alain est nommé à l'unanimité secrétaire de séance.

N°2025_D_073

Objet : Attribution d'une subvention pour les classes de découverte

Madame Marie-José ROBERT informe le Conseil municipal que la commune a été sollicitée par le directeur et les enseignants de l'école élémentaire pour l'organisation des classes de découverte 2026.

Monsieur le maire adjoint propose que la commune attribue une subvention de 15 000 € et demande à ce qu'elle soit versée à l'association USCEP de l'école élémentaire.

Le versement se fera en amont des voyages, un bilan financier et moral sera envoyé au maire à l'issue de l'année scolaire.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- de donner son accord pour l'attribution d'une subvention de 15 000 € pour les voyages scolaires de l'école élémentaire 2026,
- de prévoir les crédits au budget 2026,
- de donner à Monsieur le Maire toutes les autorisations nécessaires aux fins envisagées.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus
 Au registre sont les signatures
 Pour copie conforme
 En mairie le mardi 16 décembre 2025

Le maire,

 Laurent LAFAYE.